



Créneaux d'ouvertures des murs d'escalade BISCHWILLER

Ces créneaux sont proposés en attendant d'éventuelles nouvelles consignes gouvernementales et fédérales. Ils ont été pris en concertation avec les communes.

Ils doivent permettre à nos licenciés de reprendre leur activité dans les règles.

Ils seront valables jusqu'au 4 juillet 2020.

Ils sont ouverts en sous réserve de suivi des règles et avec inscription sur le site www.altitude137.fr

Ils permettent la « quarantaine » du matériel.

Lundi :

- 16h30 – 17h45 : 8-12 ans
- 18h – 19h45 : 13-17 ans
- 20h – 23h : Adultes Loisirs

Mercredi :

- 15h -16h : Jeunes PRE
- 16h30 – 17h45 : 6 – 7 ans
- 18h – 19h45 : 13 – 17 ans
- 20h – 23h : Adultes Loisirs

Vendredi :

- 16h30 – 17h45 : 8-12 ans
- 18h – 19h45 : 12-17 ans
- 20h – 23h : Adultes Loisirs

Samedi :

- 10h – 12h : Loisirs Jeunes (autonomes : passeport Blanc, Jaune et Orange)
- 14h – 17h : Loisirs tous membres (autonomes : passeport Blanc, Jaune et Orange)

Les nouvelles conditions de pratique

Pour le club ces informations seront envoyées par mail à l'ensemble des membres et seront disponibles sur le site www.altitude137.fr

En ce qui concerne les nouvelles conditions d'accès :

Créneaux loisirs (membres autonomes) :

- nombre maximum 18 en fonction des directives gouvernementales (4m²)
- formulaire signé remis à la première séance
- matériel personnel à privilégier (baudrier, assurage ...)
- En cas d'utilisation du matériel du club, une désinfection systématique du matériel (cordes ...) doit être réalisée après chaque emprunt par une mise en quarantaine de 72h minimum. Un local et un suivi par fiche sont prévus. Une information des responsables de créneaux sera faite par Fernando, Nicolas ou Pascal avant l'ouverture de la salle.
- Une ligne sur 2 sera fermée.
- Désinfection des mains avant et après chaque ascension avec du gel (fourni par le club)
- Port du masque obligatoire (perso non fourni par le club) jusqu'à nouvelle consigne gouvernementale. (protection des cordes et des prises !)
- Escalade en moulinette : privilégier le mousqueton de sécurité
- Escalade en tête : privilégier la corde personnelle
- la magnésie liquide est fortement recommandée

Créneaux de formation :

- nombre maximum : 8. (consignes gouvernementales). Une inscription sur le site www.altitude137.fr sera mise en place avant l'ouverture de la salle. Le moniteur aura accès à cette liste et refusera l'entrée aux non-inscrits.
- formulaire signé remis à la première séance
- matériel personnel à privilégier (baudrier, assurage ...)
- En cas d'utilisation du matériel du club, une désinfection systématique du matériel (cordes, baudriers ...) doit être réalisée après chaque emprunt par une mise en quarantaine de 72h minimum.
- Pas de vestiaires et de douches donc venir en tenue de grimpe
- Désinfection des mains avant et après chaque ascension avec du gel (fourni par le club)
- Port du masque obligatoire (perso non fourni par le club) jusqu'à nouvelle consigne gouvernementale. (protection des cordes et des prises !)
- les moniteurs rappelleront les consignes de protection tout au long des séances

Pour le Comité
Pascal BRUM
Président



Formulaire de reprise

Je soussigné _____

Pour un mineur :

En qualité de tuteur légal de :

Nom et prénom _____

affirme avoir pris connaissance des règles, du planning et des gestes barrière mis en place par le club pour l'accès aux créneaux de la salle d'escalade à partir du 15 juin.

Ces règles ont été transmises par mail et affichées sur le site www.altitude137.fr

J'accepte pour la protection de tous que le cadre responsable a le droit de refuser l'accès à un pratiquant ne respectant pas ces règles.

A _____ le _____

Signature :

NB : Ce formulaire est à remplir chez vous et à présenter à la première séance.

2 Protocoles d'hygiène, gestes barrières et mesures de protection

2.1 Recommandation à l'attention des grimpeurs

Les grimpeurs doivent se comporter de façon responsable et citoyenne au sein des installations. Leur comportement individuel est essentiel dans la lutte contre la pandémie.

2.1.1 Respectez les gestes barrières

	Geste 1 : Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou réaliser une friction avec un produit hydro-alcoolique (FHA).		Geste 2 : Se couvrir systématiquement le nez et la bouche quand on tousse ou éternue dans son coude.
	Geste 3 : Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle.		Geste 4 : Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
	Geste 5 : Porter un masque grand public dans certaines situations.		
En cas de doute :			
	Geste 6 : Rester chez soi ou dans son lieu de confinement, éviter les sorties et les contacts avec des personnes fragiles, contacter le médecin si besoin.		Geste 7 : Limiter les contacts directs et indirects (via les objets).
	Geste 8 : Porter impérativement un masque grand public dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.		

2.1.2 Adoptez les règles barrières escalade

Hygiène et désinfection des mains

- A l'entrée et à la sortie des installations
- Après chaque voie ou chaque bloc



Magnésie liquide

L'utilisation de magnésie liquide à base d'alcool est recommandée comme mesure supplémentaire.



Protocole d'ouverture de la salle d'escalade à Bischwiller et à Haguenau

en suivant les consignes fédérales et gouvernementales

Ces mesures doivent permettre la reprise de l'escalade en salle et la lutte contre la diffusion du virus. Elles s'articulent autour :

- Du contrôle des flux et des capacités d'accueil ;
- Des protocoles d'hygiène, gestes barrières et mesures de protection à l'attention des grimpeurs

Contrôle des flux et des capacités d'accueil

Vue la surface cela correspond à un maximum de 18 personnes en créneaux Loisirs.

Pour les créneaux jeunes en formation la limite s'établit à 8. Un système de réservation est mis en place sur le site du club et une proposition de créneaux remaniée et adaptée au niveau

Pour permettre la distanciation lors de l'escalade, une distance de séparation entre grimpeur doit être appliquée :

- utilisation d'une ligne sur 2

Vu le nombre de lignes cela nous oblige à n'offrir que 13 voies à Bischwiller et 14 à Haguenau.

L'espace Pan sera interdit

Protocoles d'hygiène, gestes barrières et mesures de protection

Adoptez les règles barrières escalade
Hygiène et désinfection des mains

- A l'entrée et à la sortie des installations
- Après chaque voie

Le club mettra à disposition du gel facilement accessible aux grimpeurs

Les cadres seront chargés de vérifier la bonne compréhension de cette obligation et de rappeler à l'ordre les récalcitrants.

Port du masque

Son usage est fortement recommandé lors de la pratique par le protocole fédéral : son utilisation protège efficacement les autres grimpeurs mais également les prises, la corde et la surface de la SAE en évitant toutes les projections.

En salle d'escalade à Bischwiller et à Haguenau le port du masque sera obligatoire dans tous les créneaux, dans tous les regroupements et dans tous les cas où la distanciation physique est impossible.

Il sera obligatoire également dans les ascensions.

Il ne sera pas fourni par le club.

Tenues vestimentaires, vestiaires

Les vestiaires sont fermés. Les grimpeurs viennent directement en tenue de sport propre. Celle-ci doit être lavée après chaque séance.
Être pieds nus est interdit dans les installations et à proximité des structures d'escalade (tapis, pied de voie...).

Le port d'un t-shirt est obligatoire.

Les bouteilles d'eau, gourdes sont individuelles et marquées au nom du grimpeur. Les sacs des grimpeurs ne doivent pas être en contact les uns avec les autres.

En salle d'escalade à Bischwiller des marquages au sol sur les gradins indiqueront la distanciation obligatoire pour les sacs

En salle d'escalade à Haguenau en cours de définition

La signature par le pratiquant d'un formulaire ou protocole d'usage à l'entrée de la salle ou avant le début de la reprise en club, listant l'ensemble des règles et/ou directives à respecter démontrera l'engagement du club de former, sensibiliser et appliquer les règles.

Ce formulaire vise à :

- informer les adhérents sur les règles en vigueur,
- sensibiliser les personnes malades ou vulnérables

Pour le club ce formulaire sera téléchargeable sur le site www.altitude137.fr et sera remis par le pratiquant au responsable au début de sa première séance. Les formulaires seront archivés dans un placard de la salle.